

L'AMI DU FOYER

JOURNAL DES FAMILLES CATHOLIQUES

6ème Année
No. 3

Saint-Boniface, Manitoba, 15 Octobre 1910

Abonnement, 50
Etats-Unis 60c.

LE MOIS DU ROSAIRE

LE mois d'octobre est maintenant consacré à Marie, la Reine du très saint Rosaire.

Nos pieux lecteurs n'auront pas manqué de sanctifier chaque jour du mois béni par la récitation du chapelet, soit à l'église, soit à la maison, en commun, devant l'image de la Sainte-Famille.

LES MYSTÈRES DU ROSAIRE

Pendant que l'on récite de bouche les prières du Rosaire, il faut que l'on médite dans son cœur ses 15 mystères. L'un et l'autre vont ensemble et ce qui constitue la prière vivante et vivifiante du rosaire, c'est uniquement la réunion de la méditation pieuse avec la prière vocale.

La simple récitation des prières vocales du rosaire est une bonne prière quand elle est bien faite, mais il n'en est pas moins vrai que c'est de l'union régulière de la méditation des mystères, et de la prière vocale que nous pouvons nous promettre les effets profonds sur notre âme, et des fruits magnifiques pour l'Eglise qui sont attribués à cette prière. Bien plus, même les indulgences, qui sont attachées en si grand nombre au rosaire, ne peuvent se gagner, si on ne le récite pas de cette manière, tant l'Eglise regarde comme nécessaire l'union de la méditation des mystères avec les prières vocales dans le rosaire. Elle ne fait exception de cette décision



un regard sur sa douce figure, s'extasiant à son céleste sourire.

Nous entendons le concert des anges auprès de la crèche.

Bientôt nous nous trouvons transportés au milieu des scènes de douleur: au lieu du sourire, c'est l'agonie: au lieu de maternels baisers, ce sont les soufflets et les crachats: au lieu des harmonies angéliques, ce sont des malédictions brutales et des blasphèmes: au lieu de tendres caresses, des fouets et des marteaux. C'est

qu'en faveur des personnes ignorantes ou illettrées, qui ne sont pas en état de faire de méditation ou de considération sur les mystères. Ces personnes peuvent, il est vrai, gagner les indulgences du Saint Rosaire, en se bornant à réciter pieusement les prières vocales, mais c'est seulement par une faveur spéciale.

VARIÉTÉ DE SCÈNES

C'est toute la vie du divin Sauveur et celle de sa sainte Mère qui passent dans les mystères devant nos yeux.

Nous voyons l'Ange avec son message céleste entrer dans la petite chambre de la Sainte Vierge, et nous prêtons l'oreille à leur entretien.

Nous contemplons à Bethléem la Mère heureuse agenouillée devant le divin Enfant, arrêtant

H21-5
V.6 no 3
15 oct 1910
et 1

Bulletin paroissial
X Eglise St. Pierre

Jésus crucifié pour nous. Mais sa mort va se changer en vie, son opprobre en une gloire éclatante; et sa mère, après avoir épuisé toutes les douleurs va être couronnée Reine, au Ciel.

Le fond sur lequel les scènes des mystères se déroulent, déploie, en se succédant, une variété de couleurs inépuisable. Ici, c'est une grotte glacée qui s'ouvre devant nous; là, c'est le superbe temple de Jérusalem. Ici, c'est un jardin où l'on nous a conduits la nuit, en traversant le torrent de Cédron; à la clarté de la lune, les oliviers y répandent de longues ombres qui font peur.

Là, c'est une colline dénudée, qui sert de lieu d'exécution pour les criminels. Ici, nous sommes dans une petite maison de Nazareth, goûtant la douce paix la vie de famille; là, c'est l'explosion de toutes les passions qui s'agitent dans la discussion tumultueuse d'un tribunal.

Pour l'esprit, pour l'imagination, pour le cœur, il n'est pas de pratique pieuse qui offre un aliment plus riche que le rosaire.

C'EST UN DRAME

Les mystères du rosaire forment un drame en trois actes, chacun de cinq scènes.

Premier acte : les mystères joyeux, qui comprennent toute l'enfance de Jésus et sa vie intime auprès de Marie, sa vraie mère, et de saint Joseph son père adoptif.

Deuxième acte ; les mystères douloureux, qui renferment l'œuvre de la Rédemption proprement dite, la douloureuse passion et la mort de Jésus, avec les souffrances de Marie, reine des Martyrs.

Troisième acte : les mystères glorieux, ont pour objet la récompense et la gloire de Jésus et de sa sainte Mère —c'est le triomphe.

PRIÈRE UNIVERSELLE

La prière du Saint Rosaire ne suppose aucune disposition particulière, mais elle s'adapte à toutes les dispositions, à tous les besoins, à tous les sentiments, à toutes les peines. C'est un vaste cadre où se renferment toutes les espèces de prières : adoration, action de grâces, supplication; elle convient pour accompagner n'importe quel office divin, pour s'acquitter de ses dévotions à la Sainte Messe, à une messe de mort, aux processions aux enterrements; nous habituant à méditer sur la vie de Notre-Seigneur, elle nous fait pratiquer le plus salubre des exercices de piété.

Pour obtenir la protection de Marie, répétons-lui souvent le salut de l'Ange: "Je vous salue, Marie" et le sourire de notre Mère répondra à notre prière. Comme on le disait jadis, Marie cueillera sur nos lèvres une rose fraîche et pure, chaque fois qu'elles s'ouvriront pour dire: *Ave Maria*.

Nous savons comment dire le rosaire :

1o Prononcer chaque dizaine, chaque *Ave*, comme si nous n'avions qu'une dizaine, qu'un *Ave* à prononcer—aussi lentement aussi respectueusement.

2o Méditer sur le mystère qui nous est présenté dans chaque dizaine.

Quelle consolation, quelle assurance même, à l'heure de la mort, si l'on a dit bien des fois, chaque jour, pendant notre vie: "Sainte Marie, priez pour nous pécheurs, à l'heure de la mort."

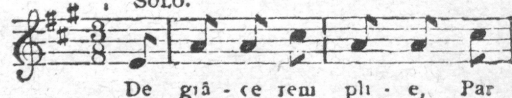
LE TRES SAINT ROSAIRE

MYSTÈRES JOYEUX

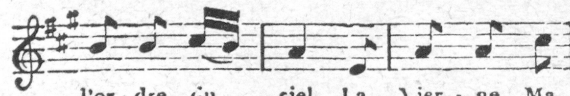
Lundi et Jeudi

1.—*L'Annonciation*

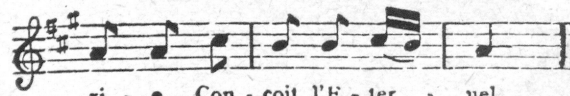
SOLO.



De grâ - ce rem pli - e, Par

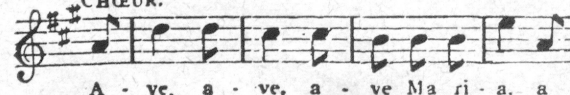


l'or - dre du ciel, La Vier - ge Ma

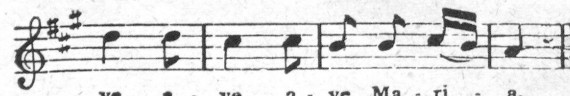


ri - e Con - çoit l'E - ter - nel.

CHŒUR.



A - ve, a - ve, a - ve Ma ri - a, a



ve, a - ve, a - ve Ma - ri - a.

2.—*La Visitation*

Franchissez l'espace,
Mère du Sauveur,
Apportez la grâce
A son Précurseur.

3—*La Naissance de Jésus*

Dans une humble étable,
Pauvre, abandonné,
Pour l'homme coupable
Un Sauveur est né!

4—*Jésus présenté au temple*

Docile et fervente,
Au Dieu tout-puissant,
La Vierge présente
Son divin Enfant.

5—*Jésus retrouvé dans le Temple*

Cherchez, tendre Mère,
Votre Fils perdu;

Dans le sanctuaire
Il vous est rendu.

MYSTÈRES DOULOUREUX

Mardi et Vendredi

1—*L'Agonie de Jésus*

Jésus agonise
A Gethsémani,
Et son cœur se brise,
D'horreur et d'ennui.

2—*La Flagellation de Jésus*

Des bourreaux sauvages
Frappent jusqu'au sang,
Abreuvent d'outrages
Jésus innocent.

3—*Le Couronnement d'Epines*

Au Maître suprême
Quel indigne affront!
D'un vil diadème
On couvre son front.

4—*Le Portement de Croix*

Suivi de sa Mère
Jésus, Roi des rois,
Gravit le Calvaire
En portant sa Croix.

5—*Le Crucifiement*

La Sainte Victime
Expirant enfin,
Lave notre crime
Dans un sang divin.

MYSTÈRES GLORIEUX

Mercredi, Samedi, et Dimanche

1—*La Résurrection de N.-S.*

Jésus de la tombe
Sort par sa vertu;
L'ennemi succombe,
A jamais vaincu.

2—*L'Ascension de N.-S.*

Jésus, plein de gloire,
Monte au Paradis,
Où de sa victoire
Il reçoit le prix.

3—*La Descente du Saint-Esprit*

De ses dons multiples,
Les enrichissant,
Sur tous les disciples,
L'Esprit-Saint descend.

4—*L'Assomption de la T. S. Vierge*

Les saintes phalanges,
D'un essor joyeux,

O Reine des anges,
Vous portent aux cieux.

5—*Le Couronnement de Marie au Ciel*

Le Seigneur couronne
La Mère d'amour:
Autour de son trône
Veillons nuit et jour.

L'AGE DE LA PREMIERE COMMUNION

VERS 7 ANS PLUS OU MOINS—MOINS AUSSI

DÉCISIONS DE LA SACRÉ CONGRÉGATION DES SACREMENTS
APPROUVÉES PAR NOTRE SAINT PÈRE LE
PAPE PIE X, LE 7 AOUT 1910



JÉSUS-CHRIST sur la terre a entouré les petits enfants d'un amour de prédilection.

Ses délices étaient de vivre au milieu d'eux; il avait l'habitude de leur imposer les mains, de les embrasser, de les bénir. Il disait à ses disciples qui les repoussaient: "Laissez les petits enfants venir à moi et ne les en empêchez pas; car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent."

En souvenir de ces faits, l'Eglise catholique, dès ses

débuts, eut à cœur de rapprocher les enfants de Jésus-Christ par la communion eucharistique qu'elle avait coutume de leur administrer dès leur premier âge. C'est ce qu'elle faisait dans la cérémonie du baptême... Après le baptême, les enfants s'approchaient souvent du divin Banquet...

Puis cet usage disparut dans l'Eglise latine. On ne permit plus aux enfants de s'asseoir à la Sainte Table que lorsque les premières lueurs de la raison leur apportaient quelque connaissance de l'auguste sacrement. Cette nouvelle discipline fut sanctionnée par le IVe Concile œcuménique de Latran qui prescrit la confession et la communion aux fidèles ayant atteint l'âge de raison...

Mais dans la fixation de cet âge de raison ou de discrétion, nombre d'erreurs et d'abus déplorables se sont introduits dans le cours des siècles. Les uns crurent pouvoir déterminer deux âges distincts, l'un pour le sacrement de Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie. Pour la Pénitence, à les entendre, âge de discrétion devait signifier celui où l'on peut distinguer le bien du mal, et donc pécher; mais pour l'Eucharistie, ils requéraient un âge plus tardif, où l'enfant pût apporter une connaissance plus complète de la religion...

Cette coutume qui, sous prétexte de sauvegarder le respect dû à l'auguste sacrement, en écarte des fidèles, a été la cause de maux nombreux. Il arrivait, en effet, que l'innocence de l'enfant, arrachée aux caresses de Jésus-Christ, ne se nourrissait d'aucune sève intérieure et, triste conséquence la jeunesse, dépourvue de secours efficace, et entourée de pièges, perdait sa candeur et tombait dans le vice avant d'avoir goûté les Saints Mystères....

Tels sont les dommages auxquels on donne lieu quand on s'attache plus que de droit à faire précéder la Première Communion de préparations extraordinaires, sans remarquer assez peut-être que ces sortes de précautions scrupuleuses dérivent du jansénisme, qui présente l'Eucharistie comme une récompense et non comme un remède à la fragilité humaine. C'est pourtant la doctrine contraire qui a été enseignée par le Concile de Trente, affirmant que l'Eucharistie est un antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels."

Le "Catéchisme romain" s'exprime ainsi: A quel âge on doit donner les Saints mystères? Personne n'est plus à même de le fixer que le père et le confesseur. C'est à eux qu'il appartient d'examiner, en interrogeant les enfants, s'ils ont quelque connaissance de cet admirable sacrement et s'ils en ont le désir."

De tous ces documents, on peut conclure que l'âge de discrétion pour la communion est celui auquel l'en-

fant sait distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, et peut s'approcher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas une connaissance parfaite des choses de la foi qui est requise: une connaissance élémentaire, c'est-à-dire "une certaine connaissance" suffit. Ce n'est pas, non plus, le plein usage de la raison qui est requis, mais un commencement d'usage de la raison, c'est-à-dire "un certain usage de la raison" suffit.

En conséquence, remettre la communion à plus tard et fixer pour sa réception un âge plus mûr est une coutume tout à fait blâmable et maintes fois condamnée par le Saint-Siège.

La Sacrée Congrégation des Sacrements, réunie en assemblée générale, le 15 juillet 1910, afin que prennent fin définitivement les abus signalés et que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur bas âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption, a jugé opportun d'établir, pour être observée partout, la règle suivante sur la Première Communion des enfants:

I.—L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers 7 ans plus ou moins—moins aussi. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

II.—Pour la première confession et la Première Communion, point n'est nécessaire d'une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.

III.—La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son âge.

IV.—L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs, le curé. C'est au père, ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la Première Communion.

ANGELIQUE HISTOIRE

Une enfant de neuf ans, dans la Colombie-Anglaise n'avait pas fait sa première communion: elle était trop jeune, mais elle désirait tant recevoir le bon Dieu!

Elle
faire r
—T
Mais
La
même
Un
l'églis
Duri
faire u
être re
vant le
prêtre
tu es l
l'Etab
trouvé
tu as f
mort s
vois bi
une ch
yeux d
Le r
va sau
l'église
enfant
Notre-
—Q
—Q
La p
timide
—
prend
Alor
voyez c
n'avais
cette er
sé. M
d'en ha
Jésus-C
Et la
momen
larmes,
au Par
Heur
désir d
pénétre
Nous
naire o
de cette

Le sa
aimait
choses
enfant.

Elle va trouver le missionnaire: "Père, je voudrais faire ma première communion."

—Tu voudrais faire ta première communion?... Mais tu es trop jeune et tu ne connais pas l'Eucharistie.

La chère petite revint à la charge, mais vainement; même refus de la part du missionnaire.

Un jour, vers l'heure du midi, elle était seule dans l'église. Contre son habitude à pareille heure, Mgr Durieu, passant près du saint lieu, se sentit pressé de faire une visite au Saint Sacrement. Il entra sans être remarqué de l'enfant qui priait à haute voix devant le Tabernacle. Elle disait: "Chef, mon Père, le prêtre dit que je ne te connais pas. Mais je te connais: tu es le Fils de Dieu, tu es l'enfant qui es né dans l'Etable de Bethléem, tu as vécu à Nazareth, on t'a trouvé dans le temple parmi les hommes de la prière; tu as fait les apôtres, tu leur as donné la prière, tu es mort sur la croix, tu es ressuscité le troisième jour. Tu vois bien que je te connais. Eh bien! je te demande une chose que tu ne me refuses pas, toi; ouvre les yeux du prêtre afin qu'il voie que je te connais."

Le missionnaire pleura d'attendrissement et s'esquiva sans bruit. Le soir, après le chant des vêpres, dans l'église, au milieu de l'assistance, il appela la fervente enfant: "Viens ici, toi. Combien de fois as-tu visité Notre-Seigneur, aujourd'hui?"

—Quinze fois.

—Qu'est-ce que tu lui as dit!"

La petite fille hésite une minute, elle lève son regard timide vers le missionnaire:

—"Père, je lui ai dit du mal de toi." Et elle reprend sa prière de tout à l'heure.

Alors le Père s'adressant à l'assemblée: "Vous voyez que Dieu écoute les prières bien faites. Je n'avais pas la coutume d'aller à l'église à l'heure où cette enfant s'y trouvait. Le Grand Esprit m'y a poussé. Mon enfant tu as bien fait de venir prier; le Chef d'en haut m'a ouvert les yeux; je vois que tu connais Jésus-Christ; tu feras la communion."

Et la voilà qui se met à pleurer. Après le premier moment d'émotion: "Père, dit-elle au milieu de ses larmes, je suis si contente qu'il me semble que je suis au Paradis."

Heureuse enfant! Puisse sa foi vive et son ardent désir de s'unir à Jésus dans la divine Eucharistie pénétrer nos âmes des mêmes sentiments.

Nous devons être reconnaissants envers le missionnaire oblat, Mgr Durieu, qui nous a révélé la beauté de cette âme de petite sauvage.

Le saint fondateur des Minimes, François de Paule, aimait à répéter: "Le bon Dieu nous a laissé trois choses du Paradis: les étoiles, les fleurs et l'œil d'un enfant."

HISTOIRES DU PÈRE MICHEL

LE NOYÉUX ET L'HÔTE A VALIQUET.

Nous avons donc quitté Québec pour *les pays d'en haut*, comme je vous l'ai dit, reprit le père Michel.

Dans ce temps-là, il n'y avait sur le fleuve que des goëlettes, des bateaux plats et des canots qui voyageaient entre Québec et Montréal: le voyage le plus prompt était celui qu'on faisait en canot d'écorce légère. Je crois vous avoir dit que nos canots à nous, cette fois-là, étaient chargés: or, avec un *maître canot* chargé et bien monté, on fait, *l'un portant l'autre*, six lieues par jour en remontant les rivières, et environ le double en descendant, les portages compris.

Je vais tâcher, dans ce récit de mon voyage, de vous faire connaître comment on raccourcit le temps de ces longs parcours. Et tout d'abord, au départ, c'était la coutume des voyageurs, avant d'atteindre le point de la grande rivière des Outaouais, où cessaient les établissements, de profiter de leur reste pour aller tous les soirs, à tour de rôle, aux maisons d'habitants voisines de l'endroit où l'on s'arrêtait: on y buvait du lait, on y chantait des chansons, on y dansait quelquefois, et, quand il commençait à se faire un peu tard, on allait rejoindre les compagnons laissés à la garde des canots et des marchandises. Alors on s'étendait sur le rivage, à la belle étoile, autour d'un bon feu quand il faisait beau temps, du mieux possible à l'abri des canots mis sur le côté, quand il faisait mauvais temps, pour dormir ainsi jusqu'à deux heures du matin, temps du réveil et des préparatifs du départ chaque jour du voyage. Et figurez-vous que ce voyage de canots chargés durait environ trois mois, sans autres interruptions de repos que celles que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux Ecores sur la Rivières-des-Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant; remarquez bien que nous étions alors, nous autres, assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux Ecores il y a un rapide qu'on appelle le *Sault au Récollet*; ce nom lui a été donné parce que, (dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans *les commencements du pays*), parce qu'un récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide. (Le P. Nicolas Viel, 1625)

Le missionnaire descendait de chez les Hurons avec les sauvages, parmi lesquels il y avait un vilain *gas* qui s'opposait à la prédication de l'Evangile au sein de sa nation; mais il avait eu soin de cacher ses projets. Choissant un moment favora-

ble à l'accomplissement de ses desseins, le satanné monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste de quelle manière il s'y est pris; mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot, monté par des voyageurs descendait la Rivière-des-Prairies; on était campé, le soir, au pied du rapide. Il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du *campement*, les hommes virent à lumière d'un feu sur la pointe voisine, à quelques arpents seulement de leur canot.—Tiens, se dirent-ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici; il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bientôt, guidés par la lumière du feu.

Il y avait là ni canot, ni voyageurs; mais il y avait réellement un feu, et, auprès du feu, un sauvage en *brayet*, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée: nos gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage, et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégouttaient d'eau.

Etonnés de l'étrange impassibilité de cet homme dans cette situation, au moment où quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpelant; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

L'examinant alors avec plus d'attention et à le toucher presque, à la lueur du feu, ils virent avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégouttait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaillards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent *souleur*; ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient, mais sans oser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait point de chaleur: ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres: Si nous racontons, ce que nous avons vu à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur.—Or, passer pour *peureux* parmi les voyageurs, c'est *le dernier des métiers*.

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leur camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous pouvez vous imaginer de la surprise des vo-

yageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de *chasse-galerie* et un *Sacakoua* épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit d'une course furibonde, poussant des miaulements effroyables, deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs; puis, sautant sur leur canot renversé sur ses *pincés*, il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

—Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jette-lui son tison!

Le tison fut lancé au loin; le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda des regards de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage, qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du *Sault-au-Récollet*, quelquefois sur les îles voisines, c'est *Le Noyeux* du père récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier au moment où ils se faisait sécher après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en *loups-garous*.

(à suivre)

A QUOI PEUT SERVIR UN CHAPELET

PENDANT le siège de Paris les Petites Sœurs des pauvres avaient eu bien des vitres brisées par le bombardement. On appela un vitrier, et tandis qu'il posait ses carreaux, une bonne Petite Sœur essaya d'évangéliser l'ouvrier; hélas! le diamant prenait mieux sur le verre que les pieuses exhortations sur le cœur du brave homme. Il écoutait par pure politesse, mais la jeune religieuse voyant ses efforts infructueux, lui offrit un chapelet en indiquant doucement la manière de l'utiliser.

Et comme l'ouvrier ne semblait guère désireux d'en apprendre le maniement:

—Acceptez-le du moins, je vous en prie, mon ami, lui dit-elle; gardez-le dans votre poche, il vous portera bonheur, et si jamais vous vous trouvez en peine, recitez-le et vous verrez que la Sainte Vierge vous assistera.

Par simple convenance, le vitrier glissa le chapelet dans sa poche, où il devait s'user par le frottement de la doublure du vêtement bien plus, hélas! que par le contact des doigts égrenant ses humbles perles.

Enfin l'armistice fut signée, et quelques-uns purent, comme notre ouvrier, obtenir un laissez-passer pour tâcher de procurer à leurs familles, affamées par les privations, quelques modestes vivres plus que nécessaires.

Les en-
toute den
Saint-Geo
se *rafrat*
ment, gr
mit alors
poléon, C
qu'il vou
ennemis,
le beau p

Au boi
rassé des
situation

Qu'ava
Emporté
de ses en
n'avait r
gants; se
vivement
blié, ma
chapelet
délaiisé!

rant: Pa
temps et
Tiens! e
l'embar
je ne l'ai
le prison
de ses lè
clef grin
regarde,
let entre

—Vou
—Nor
—Vou
—Eh
pelet!

—En
plus poli
ce *chapel*

Le pa
mais le l
lui prom
désorma
ple aspec

Neus a
peur l'al
pour le C

Pour
pour 25
pelet mo
pelet mo

Les environs avaient été rapidement dégarnis de toute denrée; notre homme poussa jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, et là, ravi, émerveillé, il commença par se *rafrâchir*!... et but même jusqu'à s'enivrer légèrement, grisé d'avance par la liberté recouvrée. Il se mit alors à s'adresser aux Prussiens, invectivant Napoléon, Guillaume, Bismarck, tous les oppresseurs qu'il voudrait accrocher à la même potence!... Les ennemis, d'abord assez pacifiques, se lassèrent bientôt; le beau parleur fut arrêté et mis en prison.

Au bout de quelques heures, le malheureux, débarrassé des fumées de l'ivresse, mesura les périls de la situation.

Qu'avait-il dit? Comment serait-il jugé? Fusillé? Emporté au fond de l'Allemagne? Loin de sa femme et de ses enfants, sans ressources et sans secours? Puis il n'avait rien mangé, la faim reprenait ses droits menaçants; sentant quelque chose dans sa poche, il se fouilla vivement espérant rencontrer un croûton de pain oublié, mais, hélas! il ne ramena dans ses mains que le chapelet de la Petite-Sœur des Pauvres, si parfaitement délaissé!... Il s'assit sur la paille froide en murmurant: Pauvre chère femme! elle a bien perdu son temps et ses sermons; me voilà dans de beaux draps! Tiens! elle m'a dit de le réciter quand je serais dans l'embarras, mais comment s'y prend-on pour le dire, je ne l'ai pas écoutée ou je ne m'en souviens plus! Et le prisonnier se mit à réciter le premier *Ave Maria* sorti de ses lèvres depuis de longues années; tout à coup la clef grince dans la serrure, un officier bavarois entre et regarde, étonné, l'ouvrier assis sur la paille, le chapelet entre ses doigts.

—Vous n'êtes donc pas communard? lui dit-il.

—Non, Monsieur!

—Vous êtes donc catholique?

—Eh oui! puisque vous voyez que je dis mon chapelet!

—En ce cas, sortez! et tâchez une autre fois d'être plus poli pour des catholiques, récitant, comme vous, ce *chapelet*.

Le pauvre homme ne se fit pas répéter l'invitation; mais le lendemain il courut remercier la bonne Sœur, lui promettant de le garder toute sa vie, et d'invoquer désormais pieusement à son aide Celle qui, par le simple aspect du chapelet, avait daigné le secourir.

A NOS ZÉLATEURS

Nous autorisons nos zélateurs et zélatrices à accepter pour l'abonnement d'un an à *L'Ami du Foyer*: 35 sous pour le Canada et 45 sous pour les Etats-Unis.

Pour 5 abonnements, ils ont droit à une prime; pour 25 abonnements, nous donnons en prime un chapelet monté en argent; pour 50 abonnements, un chapelet monté en or.

L'Association de Marie Immaculée

Uue abonnée	10	Barthélemy Legaré	15
Mme J. H. Olivier	10	Mlle Imelda Nadeau	15
Mme Girard	10	Mlle Gérardine Légaré	10
Mme H. Hupé	10	D. A. F. Richard, P. L., Ro-	
M. Kavanagh	10	saire, Maria, Alma Mil-	
Mme L. Beaudoin	10	lier	60
McThilman	10	Mme Jos Galarneau	40
Mme Charest	10	Goorges Dubé	25
Mme A. Rivard	10	Mme F. X. Normandeau	
Mlle R. Desparois	10	pour son fils absent	10
Mme H. Geoffrion	10	Mme Vve A. Neveu	10

POUR L'OEUVRE DES VOCATIONS

André Chaput	50	Mlle Marguerite Lespéran-	
Antonio Martineau	50	ee	50
Mlle Azilda Nolin	50	Feu Willian Lane	5 00
R. P. Lacombe	1 00	Geneva Tessier	50
Mlle Blanche Brien	50	Mme Charles Bohémier	1 00
Mlle Alia Beaulieu 20 sous	1 00	Mme J. M. en reconnais-	
Mlle Maria Cyr	75	sance pour une grâce ob-	
de plus 5 sous	25	tenue	1 00
Mlles Marguerite et Sophie		Pour faveurs reçues	5 00
Benny	2 00	Mme O. Allaire	2 00
Mme Vve Lazare Bédard		En reconnaissance pour	
15 sous.	1 00	trois faveurs reçues L.	
Mme Honoré Laplante	1 00	P. G.	4 00
Aimé Dufresne	1 25	Aug. Labrecque	50
Joseph Bédard	1 25	Mlle Adéline Desilats	1 00

BILLETTS D'AFFILIATION A LA MESSE PERPETUELLE

Mlle Marie Louise Turen-	50	C. B.	50
ne		Joseph T. Boily par Mme	
Mlle Joséphine Vallière	50	C. B.	50
Feu Mme Napoléon Tré-		François Langlais par Mme	
panier par M. Napoléon		C. Boily	50
Trepanier	50	Mme M. Pigeon, par Mme	
Feu M. Jos Chabot par		Doray	50
Mme J. Chabot	50	Hemi Dupuis, par Mme	
Feu M. Florian Cloutier		Doray	50
par son épouse Mme F.		M. l'abbé J. O. Verret par	
Cloutier	50	sa sœur	50
M. Damase Dumouchel		Mme L. Couture	50
Montréal par Mme J. T.		Feu Mlle Rosarie Hamel	
Dumouchel	50	par sa famille	50
J. L. Leonard	50	Orphidas Allaire	50
Joseph Taillefer par Mme		Mme O. Allaire	50
C. Boily	50	Orphidas Allaire fils	50
Joseph Bouchard par Mme		Napoléon Bérubé	50
C. B.		Mme Napoléon Bérubé	50
Pierre T. Boily par Mme			

Qu'est-ce que le malheur? Tout ce qui nous sépare de Dieu.

L'AMI DU FOYER

JOURNAL DES FAMILLES CHRETIENNES

Paraissant le 15 de chaque mois

Prix d'Abonnement, 50 cts par An. Etats-Unis, 60 cts

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.
Pour payer le prix d'abonnement, envoyer un bon de poste, ou un mandat sur l'express, ou sur la poste. Ne payez pas, s'il vous plaît, votre abonnement en timbres-poste.

Toute correspondance concernant *L'Ami* doit être adressée et tout mandat doit être fait payable à

L'AMI DU FOYER,
Saint-Boniface, Manitoba, Canada

CHAPELLE DU JUNIORAT DE LA SAINTE-FAMILLE

Honéraires des messes

Messe basse 50 cts Grand'messe \$2.50
Messe perpétuelle 50 cts

On peut faire inscrire le nom des défunts ou de toute autre personne sur le registre de la messe perpétuelle.

Luminaire

Entretien d'une lampe devant l'image de la Sainte Famille ou de saint Antoine de Padoue: Un jour, 10 cts; triduum, 25 cts neuvaine, 40 cts

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs de l'OEuvre des Vocations et aux abonnés de L'AMI DU FOYER

ILS PARTICIPENT :

1. Aux prières qui sont faites tous les jours, dans chaque communauté des Missionnaires Oblats, pour leurs bienfaiteurs vivants et décédés;

2. Aux mérites de deux messes dites chaque semaine, à leur intention. Ils peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

DE PLUS :

Chaque mois, une messe de *requiem* sera dite pour les bienfaiteurs de l'OEuvre des Vocations et pour nos abonnés décédés dans le cours du mois; et ils seront recommandés aux prières quand nous serons informés de leur décès.

Un service solennel sera célébré chaque année, dans la première semaine de novembre, pour nos abonnés défunts et parents de nos abonnés.

PRIMES

NOUS OFFRONS EN PRIME :

Pour un abonnement à 50 cts, une belle grande image de la Sainte-Famille, ou bien 4 médailles miraculeuses ou 4 médailles de saint Benoît; et pour cinq abonnements une des primes suivantes :

No. 1.—Un crucifix en nickel auquel on pourra attacher les indulgences du chapelet de la croix.

No. 2.—Une épingle en or avec un Sacré-Coeur.

No. 3.—Une chaîne plaquée d'or avec un médaillon religieux.

No. 4.—Le livre de la jeune fille et sa vocation: les trois voies de la vie chrétienne: le mariage, la virginité, l'état religieux.

5.—Angéline de Montbeun. Roman canadien par Laure Conan.

Adresse unique:

L'AMI DU FOYER,
Saint-Boniface, Manitoba, Canada.

NOTRE PERE LEMIUS

Entre deux sermons, l'un à la cathédrale de St-Boniface, l'autre à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, dimanche, le 25 septembre, le R. P. Lemius O. M. I. a trouvé le temps de nous faire une visite au Juniorat.

Nous connaissions le Rév. Père, ancien supérieur des chapelains du Sacré-Coeur de Montmartre, et savions qu'il avait assisté au Congrès Eucharistique de Montréal, comme membre du Comité permanent des Congrès, aussi ce fut une joie de le voir arriver au milieu de nous.

Il voulut bien adresser la parole aux junioristes à leur salle d'étude.

Nos 50 junioristes, Allemands, Polonais, Ruthènes, Anglais, Français et Canadiens-Français sont pour lui l'image de la Congrégation des Oblats, dont les membres de nationalités diverses, sont tous unis par l'amour fraternel et l'amour de la patrie commune qui est le ciel.

Les junioristes ne sont pas des Oblats, mais des pousses d'oblats. En face de la maison du Juniorat, il y a de grands chênes avec leurs larges feuilles et des fruits, à côté il y a des pousses, qui n'ont pas de fruits encore, mais ils ont les feuilles et l'écorce du chêne, il sont de la même famille, ainsi les junioristes qui ne sont pas Oblats encore, mais appartiennent à la famille. La Sainte Vierge est leur bonne et tendre mère, et le Sacré-Coeur de Jésus leur refuge et la sauvegarde de leur vocation.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Le Congrès Eucharistique de Montréal a surpassé en éclat les Congrès antérieurs.

Jamais ailleurs on a donné des témoignages aussi universels de respect au Légat de Notre Saint Père, jamais ailleurs on a fait un triomphe aussi éclatant à Jésus dans l'Auguste Sacrement.

Son Eminence le Cardinal Légat a dit dans la cathédrale de Saint-Boniface: "J'avais déjà vu de magnifiques hommages rendus à Jésus-Hostie, mais le Congrès de Montréal a surpassé tous les autres congrès. Le Saint-Père a pu toucher du doigt la dévotion que les Canadiens-français ont pour l'Eucharistie.

Cette dévotion, la plus belle et la plus féconde de toutes, n'est-elle pas enracinée dans vos moeurs depuis les époques héroïques de la Nouvelle-France? Jamais je ne pourrai dire au chef de l'Eglise la magnificence de ce que j'ai vu....

Les travaux des congressistes réunis en comités, seront publiés, et nous verrons que la pensée dominante du 21^e. Congrès a été la pratique de la Sainte Commu-

nion h
messe.

Les
tendre
sous le
occupe

L'A
produi

"Je

ne s'af

tants c

mais

chez n

tres ra

si hau

nation

fiers d

d'avoi

accent

qui ur

gue fr

de Ma

rite B

sur les

profor

sentai

vers

franç

Cat

çais,

grand

Mont

Qu

messe

Et

Saint

de la

Tre

devar

trône

Les

Cardi

quetq

étaier

diens

La

lique

le no

teurs

deux

nion hebdomadaire ou quotidienne et l'assistance à la messe.

Les séances publiques, où la foule se rendit pour entendre et applaudir des orateurs éminents, ont remis sous les yeux la place importante que l'élément français occupe dans l'Eglise.

L'*Action Sociale* exprime excellemment l'impression produite par ces assemblées solennelles.

“ Jamais, nous le disons avec fierté, la race française ne s'affirma avec autant d'éclat, devant les représentants du monde entier, sur cette terre d'Amérique. Jamais la piété et l'éloquence françaises ne brillèrent, chez nous, d'une si belle splendeur, aux yeux des autres races. Français et Canadiens-Français portèrent si haut, en ces jours inoubliables, la noblesse du verbe national, que nous ne nous sommes jamais sentis plus fiers d'être fils de Gaulois. Il ne nous souvient pas d'avoir vu apparaître, d'une façon aussi nette et aussi accentués, aux yeux de toute la race, le lien puissant qui unit, depuis des siècles, la foi catholique et la langue française. Sans cesse, les noms de Jeanne d'Arc, de Maisonneuve, de Champlain, de Laval, de Marguerite Bourgeoys, revenaient, comme tout naturellement, sur les lèvres des orateurs. Sans cesse, l'âme populaire, profondément remuée par ces envolées grandioses, se sentaient ramenée, comme par une force irrésistible, vers les origines si profondément chrétiennes et si françaises de notre patrie.

Catholiques, d'abord et avant tout; Canadiens-Français, toujours et malgré tout,—voilà, pour nous, la grande, la suprême leçon du Congrès Eucharistique de Montréal.”

LA MESSE DE MINUIT

Quinze mille personnes, sinon plus, assistaient à la messe de minuit à l'église Notre-Dame, le 8 septembre.

Et c'est avec recueillement que tous ont entendu le Saint-Office. Quatre mille hommes se sont approchés de la Sainte Table.

LE DEFILE DES ENFANTS

Trente cinq mille enfants ont défilé, le 9 septembre devant Son Eminence le Cardinal Légat, placé sur un trône devant la cathédrale.

Les acclamations : *Vive Sa Sainteté Pie X ! Vive le Cardinal Vannutelli !* furent toutes en français. Les quelques quinze mille drapeaux portés par les enfants étaient des drapeaux du pape ou des drapeaux canadiens-français (le Carillon Sacré-Coeur)

LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE

La démonstration organisée par l'Association Catholique de la jeunesse, à la salle de l'Aréna, dépassa par le nombre et l'enthousiasme, tout ce que les promoteurs avaient souhaité : 30,000 personnes, dont les deux tiers étaient des jeunes gens, firent une ovation

magnifique au Légat, qui en présence d'un si beau spectacle, pleura d'émotion. Le trait le plus saillant de cette manifestation fut le triomphal accueil fait au drapeau du Sacré-Coeur par l'auditoire tout entier et vibrant d'émotion, lorsque Sa Grandeur Mgr. Langevin rappela que le drapeau canadien-français avait reçu le baptême solennel du représentant du Pape à l'ouverture du Congrès Eucharistique, en pleine cathédrale de Montréal. Au moins vingt grands drapeaux du Sacré Coeur s'agitèrent en ce moment au-dessus de la mer humaine frémissante d'émotion.

La Vérité

LA MESSE EN PLEIN AIR

Trois cent mille personnes ont assisté à la messe dite en plein air au pied du monument Mont Royal samedi matin. Vous imaginez tout de suite quel spectacle c'était. Jamais le Canada n'a vu aussi imposante démonstration religieuse.

L'émotion était générale et la piété édifiante.

A L'ÉLEVATION

Ce fut un spectacle sans pareil, une minute unique, quand le célébrant, Mgr. l'archevêque de New-York, se tournant vers la multitude, éleva l'Hostie sainte, le carillon se mit en branle, les clairons sonnèrent aux champs et trois cent mille têtes, en un geste spontané d'adoration, s'inclinèrent profondément.

Et le geste lent du prélat répandit sur la ville les bénédictions du Très Haut.

LA PROCESSION

Sous le plus resplendissant des soleils, le Dieu de l'Eucharistie a fait le tour de la ville, dimanche le 11, escorté par cent mille hommes et acclamé par trois cent mille chrétiens qui lui ont fait les plus grands hommages dont fassent mention les annales du catholicisme.

Pendant six heures, cent mille hommes ont marché tête nue, sous un ciel bleu, tout en fête, pendant six heures trois cent mille personnes ont regardé passer et ont adoré le Christ Jésus, pendant six heures le représentant du Vicaire de Dieu a porté dans ses augustes mains le Divin Crucifié, et la multitude qui l'a suivi et la multitude qui l'a acclamé sont allés s'agenouiller au pied de la Montagne, où après avoir chanté les louanges de Dieu, ils ont reçu de la main du plus autorisé de ses ministres la plus grande des bénédictions.

Jamais des catholiques n'ont rendu et jamais peut-être ils ne rendront un si bel hommage à leur Dieu.

La grande fête de la Procession du Très Saint Sacrement clôturait le Grand Congrès Eucharistique.

—Aux examens universitaires sur la musique, c'est une élève du couvent des SS. Noms, à Saint-Boniface, Mlle Bédard, qui a obtenu le plus grand nombre de points.



BELLE AME

MME L..., passant un jour sur la place des Capucins, à Lyon, y vit une petite fille à demi vêtue, âgée de six à huit ans, et qui après avoir brisé la glace d'une fontaine, plongeait quelque chose dans l'eau. La dame s'approcha et dit :

—Que fais-tu là, mon enfant ?

—Je lave ma robe.

—Mais il fallait en mettre une autre sur toi !

—Je n'en ai pas.

—Quel est ton nom ?

—Marie.

—Où est ta mère ?

—A Loyasse (cimetière de Lyon).

—Et ton père ?

—Il est malade et triste là-bas...

—Eh bien, conduis moi à ta maison.

L'orpheline regarda l'inconnue avec une sorte de crainte, puis rassurée sans doute par l'affectueux sourire qui répondait à son regard, elle mit sa petite main glacée dans celle que lui tendait sa nouvelle amie, et se dirigea vers une de ces affreuses demeures, ordinairement habitées par le vice ou le malheur.

Arrivée au dernier étage, l'enfant ouvrit une porte et dit :

—Papa, voilà une dame qui veut vous voir.

—Me voir !... moi !... une dame !... allons donc !... C'est sans doute pour jouir du spectacle de ma misère ! Je suis chez moi, et, bien que je sois pauvre, malheureux, je ne souffrirai pas que les riches viennent insulter à ma misère ! Donc, vous pouvez vous en aller, s'écria-t-il en désignant du doigt la porte restée entrouverte.

—Je venais vous offrir des secours, murmura timidement la visiteuse, un peu effrayée.

L'ANGELUS

Depuis que les lèvres de l'ange ont prononcé pour la première fois l'*Ave Maria*, on entend retentir à toutes les extrémités de la terre la même salutation à l'adresse de la Vierge Marie. A peine l'aube du jour a-t-elle dissipé le sommeil de nos yeux, que le son de l'*Angelus* nous rappelle la salutation de notre céleste Mère. Quand le jour a atteint le milieu de son cours, la voix d'airain des cloches nous appelle de nouveau à réciter l'*Ave Maria*. Quand la journée est finie et que nos mains, fatigués du travail, retombent sur nos genoux, elles se relèvent encore une fois pour réciter l'*Ave Maria*.

—Je n'ai besoin de rien que de rester tranquille chez moi, sans qu'on vienne se moquer de ma pauvreté, reprend l'homme, qui lance par la porte de la mansarde une pièce de monnaie qui vient d'être déposée sur la table.

Il n'y avait rien à faire... La charitable personne embrassa la petite fille et lui dit tout bas :

—Viens me trouver quand tu auras besoin de quelque chose.

Puis elle sortit.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans que la douce Marie reparût, bien qu'on allât souvent, pour l'y rencontrer, à l'endroit où on l'avait trouvée.

Mme L... l'aperçut enfin un jour, amaigrie et tout en larmes : son père, qui manquait d'ouvrage et par conséquent de pain, l'envoyait mendier dans la rue. Elle l'emmena chez elle et lui fit raconter son histoire, histoire bien simple et bien touchante, imprimée dans son jeune cœur.

“Maman était très bonne ; soir et matin, elle me faisait dire *Notre Père* et *Je vous salue, Marie*.. Mon père était bon lui aussi ; mais, depuis qu'ils ont emporté maman à Loyasse, il est devenu triste, s'est mis à lire de grandes feuilles et ne parle plus de Dieu ou des riches qu'en se fachant bien fort.”

Ce récit fut un trait de lumière pour Mme L... Elle fit promettre à la chère petite de dire tous les jours, une fois “*Notre Père*...et dix fois “*Je vous salue, Marie*...” pour obtenir que son père devint très heureux, et la renvoya munie d'abondantes provisions.

Un mois après, l'enfant revint chez sa bienfaitrice, mais cette fois avec un visage tout joyeux :

—Madame, dit-elle, papa voudrait bien vous voir ; seulement il n'ose pas venir...

La difficulté fut vite tranchée : Mme L... accourût

à la man
pauvre r
malheur
changer

—Mac
cela est a
En enter
re et son
tienté, p
le dire m
ma pauv
j'ai senti
reproché
bonne p
pour lui

Ce par
purifié,
tremise
le père

Le pr
sous pou
Unis.
droit au
sous en
pour le
où l'abo
chaque
est dû d
est payé

La m
pour gag
non plu
tier ; on
que *Ave*
pour cha
Avant
nous leu
et des C
les petit

Le Pè
rence à
aux prè
te par u
la condi
Ce n'est

à la mansarde et y trouva l'ouvrier. Si l'aspect du pauvre réduit était le même, on lisait sur le visage du malheureux père l'expression humble et douce du changement opéré dans son âme.

—Madame, dit-il avec respect, je ne sais comment cela est arrivé, mais je ne peux plus me reconnaître... En entendant la petite réciter tant de fois son *Notre Père* et son *Je vous salue, Marie*, je me suis d'abord impatienté, parce qu'elle le répétait trop... Puis j'ai fini par le dire machinalement avec elle, en me rappelant que ma pauvre femme le disait aussi... Alors j'ai pleuré, j'ai senti le regret de ma mauvaise vie et je me suis reproché mon insolence envers la dame qui a été si bonne pour nous... C'est pourquoi je voulais la voir pour lui demander pardon.

Ce pardon fut accordé sans peine, et Dieu, après avoir purifié, soulagé la misère de l'âme et du corps par l'entremise de sa généreuse servante sauva aussi par elle le père et l'enfant.

A NOS ABONNES

Le prix régulier de l'abonnement à *L'Ami* est de 50 sous pour le Canada, et de 60 sous pour les Etats-Unis. Ceux-là seuls qui paient le prix régulier ont droit aux primes. Chaque abonné peut épargner 15 sous en payant d'avance son abonnement: 35 sous pour le Canada, 45 sous pour les Etats-Unis. La date où l'abonnement est dû est imprimé en abrégé sur chaque adresse: aou 10, signifie: votre abonnement est dû depuis août 1910; aou 11, votre abonnement est payé, jusqu'à août 1911.

CHAPELETS DES PP. CROISIERS

La méditation des mystères n'est point nécessaire pour gagner les Indulgences; il n'est pas nécessaire non plus de réciter le chapelet de 5 dizaines tout entier; on gagne les Indulgences à chaque *Pater* et à chaque *Ave* que l'on récite sur son chapelet, 500 jours pour chaque *Pater* et autant pour chaque *Ave*.

Avant d'expédier les chapelets qu'on nous demande, nous leur appliquons les indulgences du Saint Rosaire et des Croisiers. Prix de nos chapelets: 15 cents pour les petits, 20 cents pour les grands.

LES CONSEILS DU P. VAUGHAN.

Le Père Bernard Vaughan, S. J., dans une conférence à Winnipeg, à pris sur lui de donner des conseils aux prêtres de notre pays. Conseils inspirés sans doute par un bon naturel, mais dictés par l'ignorance de la condition des catholiques de Winnipeg et de l'Ouest. Ce n'est pas à Winnipeg qu'il faut rappeler aux prê-

tres leurs devoirs d'instruire les peuples dans leur langue maternelle. L'Archevêque de Saint-Boniface a montré son intelligence des besoins spirituels des catholiques de son diocèse en fondant des paroisses où à l'église comme à l'école on parle la langue maternelle, c'est dans l'Ontario que le Père Vaughan aurait dû déployer son zèle pour rappeler aux prêtres, comme aux évêques, leurs devoirs d'instruire les fidèles dans leur langue maternelle, et d'encourager les écoles où la langue maternelle est enseignée.

HISTOIRE POUR LES MERES

CE soir-là, le souper fini, la mère Leroy dit, comme chaque soir.

—Allons mes enfants, faisons la prière.

Quatre paires de sabots claquèrent sur le carreau. La mère Leroy, traversant la chambre, s'agenouilla à une petite distance de la fenêtre, — c'était l'endroit accoutumé, — Marie, sa fille, s'agenouillait près d'elle, à gauche, puis Etienne, l'ainé, bientôt un jeune homme, puis Jacques, puis Lucien, ses trois garçons. Ils étaient en ligne par rang d'âge et de taille. Au moment où elle levait la main droite pour commencer le signe de la croix, la mère se détourna et demanda:

— Etienne!

L'enfant était debout près du poêle. Il ne bougea pas!

— Etienne!

Mais le petit secoua la tête et n'obéit pas. Sachant qu'ils ont des caprices, ceux qui vont devenir des jeunes hommes et que leur humeur mue comme leur voix, la femme se releva pour aller prendre Etienne par le bras et l'amener. En marchant, elle regardait son fils d'un air de reproche. Elle fit ainsi quatre pas, jusqu'à toucher presque l'enfant. Alors elle s'aperçut qu'il était pâle comme le plâtre des murs et elle s'arrêta, toute saisie.

— Fais la prière sans moi, dit-il. Je ne peux plus la faire.

—Es-tu malade, mon Etienne? Est-ce pour cela que tu es si blanc?

Il y eut une demi-minute au moins de silence. Le petit dit enfin:

— Je sais bien que je vais te faire de la peine... Il faut bien pourtant que j'arrive à te le dire... Je ne crois plus comme toi, maman...

— Qu'est-ce que tu ne crois plus, mon petit?... Est-ce que... Mais ce n'est pas possible... Est-ce que tu ne crois plus au bon Dieu?

Les lèvres de treize ans murmurèrent:

— Non.

Une plainte seule lui répondit. La mère Leroy, qui

avait supporté sans faiblir tant d'épreuves, se sentit défaillir devant celle-là. Elle s'appuya au dossier d'une chaise qui était près d'elle et ferma ses paupières rouges qui se gonflèrent tout à coup. Sans doute, elle disait tous les jours, à chacun de ses quatre enfants : " Je n'ai pas d'enfant plus cher que toi ", mais on peut supposer sans crainte de se tromper qu'elle était plus fière d'Etienne que des autres. Il était l'aîné ! Elle pensait qu'il comprenait mieux, en grandissant, toute la peine que s'était donnée la mère Leroy pour élever la famille, et puis dans douze jours, pas un de plus, il atteignait ses treize ans, il quittait l'école et entrait à la fabrique comme rattacheur de fils. Tout le monde en parlait, dans la maison. Devant la douleur de sa mère, Etienne demeura courbé, la tête pressée contre le bonnet blanc et contre les tempes où le sang battait violemment. Alors, à voix basse, sanglotant tous deux, ils échangèrent des mots rapides.

— Faut pas tant pleurer, Maman.

— Oh ! si !

— Il y a longtemps que je voulais vous le dire, plus d'un mois.

— Qui donc t'a donné ces idées-là, mon petit ?

— Bien des choses.

— Et encore ?

— Des amis, des apprentis.

— Et encore, mon Etienne ?

— Des journaux.

— Et encore ?

— Des livres que j'ai lus en revenant de l'école, le soir et le dimanche.

— Ici ?

— Oui, et ailleurs. C'est que, vois-tu, Maman, nous ne sommes plus de ton temps, nous autres. Toi et mon père, vous ne lisez guère, vous êtes comme dans le passé... Nous, c'est la science que nous croyons...

La mère Leroy n'était point savante. Elle aurait pu dire seulement, en faveur de sa foi : " C'est elle qui m'a faite ce que je suis, moi que tu aimes. " Elle ne le dit pas. Elle caressa l'enfant, elle dit :

— J'aurai tant de douleur, si tu ne voulais pas !

— Viens prendre ta place. Etienne, agenouille-toi.

Mais le petit se redressa nerveusement :

— Non, vous ne m'aurez plus avec vous.

Alors la mère se laissa tomber à genoux près de Marie, en demandant :

— Récite les prières, Marie, moi je ne peux plus.

Et elle se mit à pleurer tout haut, la tête dans ses deux mains, tant que dura la prière, et même longtemps après.

C'était la mère qui pleurait, soucieuse d'une âme en péril.

Le lendemain, à la première heure, elle attendit un

peu, espérant qu'Etienne se déciderait à venir, et, de même, le surlendemain. Mais l'enfant demeura près du poêle. Et la peine dont il se savait la cause ne parut plus l'émouvoir. Le quatrième jour, la mère n'attendit plus. Elle commença tout de suite la prière. Seulement, quand les enfants se furent relevés, elle resta à genoux sur le carreau. Une minute, deux minutes, ils la virent inclinée, son vieux châle de laine gris secoué par les sanglots qu'on n'entendait pas, son bonnet faisant une espèce d'auréole dans l'ombre du dehors qui tombait par les vitres. Elle faisait la prière d'Etienne.

LA GÉNÉREUSE JEANNE

JEANNE était un modèle d'enfant au cœur d'or, qui rendait ses parents heureux. Aussi bonne élève que bonne fillette et bonne chrétienne, elle faisait de grands progrès dans toutes les branches de ses études, et notamment dans les travaux à l'aiguille, où elle était la première de sa classe. Filleule aimante autant qu'aimée, elle avait brodé une belle paire de pantoufles pour la fête de son parrain, et celui-ci, en recevant ce joli cadeau, lui avait mis, avec un gros baiser sur chacune de ses joues, une rutilante pièce de vingt francs dans la main.

Or, ce beau louis, les parents de Jeanne lui avaient permis de l'employer à s'acheter une robe de dimanche ; ce qui, sans qu'elle fut vaniteuse, la comblait de joie. La nature, d'ailleurs, se revêtant de verdure et de fleurs, et se parant de grâces nouvelles,—car on était au commencement du mois de mai,—invitait les hommes à se parer de même d'habits nouveaux. Par une matinée riante et ensoleillée, Jeanne se mit en route avec sa mère pour la ville voisine, afin d'y faire le grand achat si désiré. Elle était allègre et rieuse, et gazouillante comme les petits oiseaux qui chantaient sous la naissante feuillée. Sa mère, heureuse aussi, souriait à cette joie débordante.

Près d'arriver à la ville, elles rencontrèrent sur leur chemin, devant une chétive maisonnette, un pâle vieillard assis au soleil, avec une méchante couverture sur les épaules. Cette vue les appitoya toutes les deux, et elles s'arrêtèrent auprès de cet homme visiblement souffrant, pour le questionner sur son état. Aussitôt, une femme, vieille déjà et courbée, sortit de la cabane et répondit :

— Mon pauvre homme, madame, a fait une longue maladie et il ne sait pas en revenir : il lui faudrait de fortes nourritures et nous sommes sans ressources.

Jeanne en fut émue ; se tournant vers sa mère, elle la regarda quelque temps sans parler, comme en proie à une lutte intérieure, puis enfin elle lui dit d'une voix attendrie :

— Ma mère, laissez-moi leur donner ma pièce de

L'A

L'ANGE
mon petit
—Voilà
poche, et v

—Très l
finition, m
hommes e
qui ne le f
jamais.

Le Rosa
l'honneur
compose d
d'un *Palen*
me dira le
ou *Rosaire*
Chapelet.

LES EN
L'ANGE
cile à dire
JEANNE
aussi appe
afin que le
tier soient
Maria.

L'ANGE
se ! Telle
dites-moi,
sent les l

JEAN.—

◆◆◆◆◆

vingt frat
nouvelle

Et sa n
de compa
pièce d'or
vieillard

Alors,
sèrent cho
pauvre m

Et le d
ses petites
bonne Je
mais elle
du charit
Le bien g
bonheur
que toute

L'ANGE DU FOYER

JOURNAL DES ENFANTS

LE ROSAIRE

L'ANGE.—Qu'est-ce donc que le Rosaire? Voyons, mon petit Pierre, qu'en penses-tu?

—Voilà que vous tirez tous votre chapelet de votre poche, et vous paraissez assez fiers de l'avoir!

—Très bien, c'est une réponse qui n'est pas une définition, mais qui vaut beaucoup mieux, car bien des hommes expliqueraient facilement ce qu'est le Rosaire, qui ne le portent point sur eux et ne le disent hélas! jamais.

Le Rosaire est donc un ensemble de prières en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie. Il se compose de 15 dizaines d'*Ave Maria* précédées chacune d'un *Pater* et suivies d'un *Gloria Patri*. Qui de vous me dira le nombre d'*Ave Maria* qui se récitent dans un *Rosaire*? Je dis: le *Rosaire*, je ne parle plus du Chapelet.

LES ENFANTS.—150! 150!

L'ANGE.—Et pourquoi 150! voilà qui est plus difficile à dire.

JEANNE.—Je crois me souvenir que le Rosaire est aussi appelé "le Psautier de Marie"; c'est peut-être afin que les 150 psaumes qui forment le grand psautier soient remplacés par un même nombre d'*Ave Maria*.

L'ANGE.—Voilà ce qu'on appelle une bonne réponse! Telle en est en effet la raison. Mais maintenant, dites-moi, mes enfants, en combien de groupes se divisent les 15 dizaines du Rosaire!

JEAN.—En 3 groupes, les mystères joyeux, les dou-

vingt francs, s'il vous plaît, je ferai bien sans une nouvelle robe de dimanche.

Et sa mère, aussi charmée de sa bonté que touchée de compassion, l'embrassa en lui remettant la belle pièce d'or, que la généreuse enfant donna au pauvre vieillard ravi...

Alors, l'âme pleine d'une douce joie, elles rebroussèrent chemin, accompagnées des bénédictions de ce pauvre ménage reconnaissant.

Et le dimanche suivant, lorsqu'elle vit plusieurs de ses petites compagnes parées d'une robe neuve, la bonne Jeanne n'éprouva aucun regret, aucun chagrin; mais elle se félicita et se réjouit encore, au contraire, du charitable usage qu'elle avait fait de son louis d'or. Le bien généreusement accompli laisse après lui un bonheur plus solide et un contentement plus durable que toutes les satisfactions de la vanité.

loureux et les glorieux. Je pourrais les nommer tous, car depuis que j'ai été à Lourdes, l'an dernier, je ne les ai plus oubliés.

L'ANGE.—Voyons, commence.

JEAN.—Les mystères joyeux sont: l'Annonciation, la Visitation à Ste Elizabeth, la Naissance de Notre-Seigneur, la Présentation au Temple et le Recouvrement de Jésus parmi les Docteurs.

Les mystères douloureux sont: l'Agonie de Notre-Seigneur, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de la croix et le Cruciflement.

L'ANGE.—Les mystères glorieux les sais-tu aussi bien?

JEAN.—Oui, ce sont: la Résurrection, l'Ascension de Notre-Seigneur, la Descente du St-Esprit, l'Assomption et le Couronnement de la Ste Vierge.

HENRI.—Moi, jamais je ne parviendrai à les retenir tous, il y en a trop...

L'ANGE.—Ce n'est cependant pas aussi difficile que tu te l'imagines; je vais te donner le moyen d'y arriver. Prends la peine d'écrire tous les noms que Jean vient de citer les uns à la suite des autres, et lorsque tu voudras réciter le chapelet, consulte ton papier à chaque dizaine. Tu seras étonné de voir en combien peu de temps tu seras parvenu à dire sans broncher les 15 mystères du Rosaire.

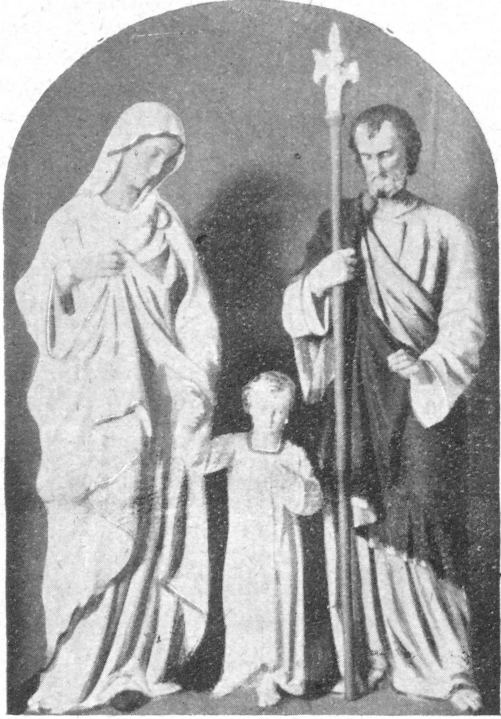
POUR LE PAIN DES PAUVRES DE S. ANTOINE

Mme J. P.	25 cts
Un abonné	\$2.60
Mme Freddy Sicotte, pour grandes faveurs obtenues	25 cts
Mme J. Reeves, pour deux grâces obtenues	50 cts
Mme Cyprias Gagné, pour une grâce obtenue	\$4.00
Mme Ths Boily	25 cts
Mme G. A. Filteau	50 cts
M. G. Dumont	25 cts
M. P. C. Beauchemin	50 cts
Mlle Adélina Désilets	\$1 00
Pour une faveur obtenue avec promesse de faire publier dans "L'Ami du Foyer". J.A.R.L.	\$5 00
Pour trois faveurs obtenues avec promesse de les faire publier.	Mme R. S. 85 cts

POUR LA MISSION DE CROSS LAKE
(Père Bonnard, O. M. I.)

Mme Emilien Jannelle	15 cts
M. P. Rivard	50 cts
Mme J. A. Charlebois, pour les Petites Sœurs missionnaires	\$1.00
Mme Herman Steinbach	50 cts
Une abonnée	\$3.00
Mme Th. Boily	25 cts
Mme Eug. Blais, en l'honneur de S. Antoine	\$1.50

Actions de Graces et Recommandations



STE. MÉLANIE.—Ma sœur protestante n'est pas encore convertie, continuez de prier pour elle... Je recommande à vos prières mon petit neveu pour la décision de sa vocation. S'il vous plaît accepter \$1 que ma sœur et moi nous offrons pour vos œuvres. M. B.

—Ci-inclus \$2 honoraires de messes pour la conversion des pécheurs... Je suis toujours malade comme vous m'avez vue jadis au Sanctuaire de N.-D. du Rosaire. Pensez un peu à moi dans vos prières. C. B.

DESCHAILLONS.—Une abonnée demande la santé à la Sainte Famille, elle recommande aussi son mari. Mme E. P.

ST-NORBERT.—Ci-inclus \$1—50 sous pour mon abonnement et 20 sous pour l'Œuvre des Vocations. Aux prières—bonne réussite dans une entreprise—santé de l'âme et du corps—le salut d'une personne qui nous est chère—missions du Japon, des Indes et d'Amérique. A. C.

ALFRED.—Merci au Sacré Cœur de Jésus, à Notre-Dame du Saint Rosaire, à Ste Anne et à St Joseph pour guérison obtenue après promesse de faire publier dans "L'Ami du Foyer." Un abonné.

—Un abonné est mon frère et qu'il vive encore, qu'il soit bien portant, c'est un miracle pour lequel nous ne saurions assez remercier la divine bonté. Mme A. G., zélatrice.

WAWOTA.—Inclus j'envoie \$1, honoraires de deux messes pour le repos de l'âme de mon petit garçon Amédée.—Vos prières pour notre famille et la réussite de nos entreprises, Mme A. M.

ST-FLAVIEN.—J'arrive en même temps, j'espère, que vos junioristes, mes chers amis en Dieu. Je leur apporte encore les honoraires de 10 messes chantées, qui contribueront au commencement de l'année scolaire à la solennité du culte dans leur pieuse chapelle. Mme Vve L. B.

—Les Junioristes ont fait la sainte communion pour leur généreuse et fidèle bienfaitrice, dimanche, le 18 septembre, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

—A vos prières et à celles de vos junioristes, une jeune fille pour qu'elle connaisse sa vocation—une autre pour qu'elle fasse la joie et le bonheur de ses parents—un petit garçon qui est d'âge de recevoir sa première communion, mais qui est bien trop maussade. Je recommande aussi mon père afin qu'il s'accorde mieux avec maman—priez pour moi. X.

WAWOTA.—Ci-inclus \$3, dont deux, pour honoraires de 4 messes et une pour l'entretien d'une lampe en l'honneur de S. Antoine afin que le bon saint et les saintes âmes me guérissent d'une mauvaise habitude. S'il vous plaît de faire une neuvaine pour m'obtenir ma guérison d'un sérieux mal à la main.

COWLEY.—Merci à Notre-Dame du Rosaire de m'avoir obtenue une grâce après la promesse diune neuvaine de rosaires et de publication. C. C.

MONTREAL.—On recommande aux prières, un père de famille affreusement livré à la boisson.

HITCHCOCK, SASK.—Je vous envoie 50 cents pour mon abonnement à "L'Ami" et une aumône de 40 cents pour remercier Dieu de l'abondante récolte qu'il nous a donnée. G. T.

WAWOTA.—Voici le temps des battages. Nos enfants vont partir pour aller travailler au loin. Que saint Antoine veuille bien les protéger; qu'ils réussissent et surtout qu'ils aient la boisson en horreur. Pour une lampe que vous ferez brûler en l'honneur du saint, inclus 50 cents. Priez pour nous. Abonnée.

X.—Mme X vous fait dire que son mari n'a pas bu depuis le mois de juin. Merci à Dieu. Mme XX demande des prières pour la conversion de son mari qui boit tout ce qu'il gagne et ses enfants quelquefois n'ont rien à manger—Mlle P. n'est pas mieux de ses yeux; elle voudrait bien guérir pour aller finir son cours. M. M.

X.—Ci-inclus la somme de \$5 pour le Juniorat de la Sainte-Famille que j'avais promise pour des faveurs reçues.—Vos prières pour qu'une affaire qui pourrait m'être désavantageuse n'ait pas lieu. X.

DULUTH.—Je vous envoie les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur du Saint-Enfant Jésus de Prague, de la Sainte Famille et de la bonne sainte Anne. Mme E. C.

HÉBERTVILLE.—Sous pli \$3, bon postal et timbres—pour la mission du R. P. Bonnard—dont j'implore les prières, lesquelles m'ont déjà été précieuses. Avec reconnaissance. Une abonnée.

NOTRE-DAME DU DÉGELÉ.—Je vous envoie une piastre que j'ai promise pour la mission la plus pauvre. Mlle E. S.

WAWOTA.—Nous avons été obligés de quitter pour aller gagner. Je confie notre maison et nos enfants à la

garde de
lampe de
vaines et
ristes.

—Ci-inclus
pos de l'a
bénédicti

ST-BON
promise
pour laq
bon saint
tinuée.

ST-GEOR
pour obt
Padoue, l
membres
fils en vo
nir une d
heur de l
ce Provid
et le cons
mille.

SUDBUR
Antoine p
deux fave
à "L'Ami
m'ont été

ST-BON
vre des V

FRANK
des Vocat

FRANK
tenir une
Sainte Vi
—Je re
re s'instru
Marie Imr

ST-SÉVI
Vocations
res deux é
réussissent
le choix d

STE-ROS
en argent
la Sainte
J'ai été six
tre recom
santé et pu

STANFORD
bert Lehou
plètement
est impuis

VICTORI
pour mon
messe en l
aux âmes
l'honneur
l'honneur d

garde de S. Antoine. Ci-inclus \$1 pour faire brûler une lampe devant l'image de S. Antoine pendant deux neuvaines et veuillez bien prier pour nous avec vos junioristes.

Abonnée.

—Ci-inclus \$1 honoraires de deux messes pour le repos de l'âme de ma petite Ida.—Demandez pour nous la bénédiction du ciel pour le succès de nos affaires.

Mme J. L.

ST-BONIFACE.—Je vous envoie une piastre que j'avais promise pour obtenir une grâce qui m'a été accordée et pour laquelle je remercie la Sainte Vierge et le bon saint Antoine—prieant que cette grâce me soit continuée.

Mme J. M.

ST-GERMAIN.—Je sollicite le secours de vos prières pour obtenir par l'entremise du bon saint Antoine de Padoue, les grâces de sanctification pour chacun des membres de ma famille et spécialement pour mon jeune fils en voyage—aussi les lumières d'en Haut pour obtenir une décision importante de laquelle dépend le bonheur de l'un de mes proches. Veuillez également la douce Providence soutenir la santé défaillante de mon mari et le conserver de longues années pour le bien de la famille.

Mme E. G.

SUDBURY.—Ci-inclus \$1 : 50 cents en l'honneur de S. Antoine pour le pain des pauvres, reconnaissance de deux faveurs obtenues et aussi 50 cents, un abonnement à "L'Ami du Foyer", remerciement pour grâces qui m'ont été accordées.

Mme J. R.

ST-BONIFACE.—Ci-inclus \$5, dont 50 sous pour l'Œuvre des Vocations et \$4.50 pour une neuvaine de messes.

H. B.

FRANKLIN.—Ci-inclus \$5, dont 50 sous pour l'Œuvre des Vocations et \$4.50 pour une neuvaine de messes.

H. B.

FRANKLIN.—Je renouvelle mon abonnement pour obtenir une grâce que je sollicite par la protection de la Sainte Vierge et de S. Antoine.

—Je recommande aux prières mon jeune fils qui désire s'instruire pour devenir prêtre et religieux. Que Marie Immaculée lui en fasse trouver les moyens.

Mme X. G.

ST-SÉVÈRE.—Je vous envoie 25 sous pour l'Œuvre des Vocations et comme zélateur je recommande à vos prières deux écoliers qui partent pour le collège, pour qu'ils réussissent dans leurs études et qu'ils soient éclairés sur le choix de leur vocation.

G. D.

STE-ROSE DE LAVAL.—J'ai reçu le joli chapelet monté en argent ; je vous remercie beaucoup. Pour la gloire de la Sainte Famille, je veux faire publier ma guérison. J'ai été six semaines sans pouvoir marcher et après m'être recommandée à la Sainte Famille, j'ai recouvré la santé et puis maintenant travailler comme par le passé.

Mme P. C.

STANFOLD.—Je recommande à vos bonnes prières Albert Lehoux, jeune garçon de 14 ans, qui est resté complètement sourd à la suite d'une méningite et la médecine est impuissante à le soulager.

Mme T. D.

VICTORIAVILLE.—Ci-inclus un mandat postal de \$5, pour mon abonnement à L'Ami du Foyer, une grand'messe en l'honneur de St. Antoine de Padoue applicable aux âmes du purgatoire et 4 messes basses dont l'une en l'honneur de l'Enfant Jésus de Prague et une autre en l'honneur de Ste Anne.

J. N. C. L.

NECHE.—Sous ce pli les honoraires de deux messes en l'honneur de sainte Anne ; l'une pour remercier notre bonne Mère de ses faveurs, et l'autre afin d'obtenir sa protection pour mon fils qui doit prochainement traverser l'océan.

E. B.

GIROUX.—Ci-inclus 25 cents pour le pain des pauvres de S. Antoine que j'avais promis si mon bébé n'avait plus les convulsions et s'il guérissait sans d'autres soins du docteur. Notre prière a été exaucée, le bébé est en parfaite santé. J'acquiesce ma promesse.

Mme J. P.

ST-LOUIS BONSECOURS.—Je vous envoie une piastre pour l'Œuvre des Vocations, offrande que j'avais promise dans une longue maladie, si je recouvrais la santé. Aujourd'hui je suis bien ; je viens donc accomplir ma promesse.

Mme H. L.

—Ci-joint la somme de 3 piastres pour l'œuvre de St-Antoine. Vous pouvez faire brûler une lampe pendant neuf jours devant l'autel du saint et le reste pour vos pauvres.

Un abonné.

—Honoraires de deux messes basses, en action de grâces pour succès aux examens.

Mlle J. A.

—40cts pour faire brûler une lampe pendant une neuvaine devant la statue de Ste.-Anne pour obtenir une amélioration de santé.

Mme C.

—25cts pour entretenir une lampe durant 3 jours devant le groupe de la Sainte Famille.

Mme B.

—40cts pour entretenir une lampe durant 9 jours devant l'image de St-Antoine.

Abonné.

—Ci-inclus \$2.50 honoraires d'une grand'messe en faveur des âmes du purgatoire, pour que Dieu protège notre famille.

J. L.

—J'envoie sous ce pli les honoraires de deux messes ; une en l'honneur de la Vierge-Marie pour avoir été préservée de la gelée, et l'autre en l'honneur de St. Antoine pour avoir retrouvé une vache égarée.

Mme C. A.

—Ci-inclus \$1 honoraires de deux messes, l'une pour le repos de l'âme de mon petit frère, Amédée Marius, l'autre une messe d'action de grâces en l'honneur de Ste. Anne. Priez que le bon Dieu me donne une meilleure santé pour me dévouer à ma nombreuse famille.

V. T.

—St. Antoine, au nom de Dieu, je vous demande la santé, j'ai besoin de mon travail pour venir en aide à mon mari.

Une mère de famille.

—50cts pour une messe basse pour les âmes du purgatoire, 40cts pour faire brûler une lampe pendant neuf jours devant le groupe de la Sainte Famille, et 10cts pour l'Association de Marie Immaculée.

Abonnée.

BÉCANCOUR.—Ci-inclus un chèque de \$3.50. Je l'avais perdu, St. Antoine me l'a fait retrouver. Je donne une piastre pour honoraires de messes en l'honneur de St. Antoine, une piastre pour le pain des pauvres de St. Antoine, une piastres pour le Juniorat, le surplus pour une messe pour une âme du purgatoire à mon intention.

A. D.

—Honoraires d'une messe en l'honneur de la Sainte Vierge pour une faveur obtenue.

Mlle Elise Daunais.



LE NATURALISTE CANADIEN.— Abonnement : \$1. Directeur, propriétaire : L'abbé V. A. Huard, Archevêché, Québec.

Livraison de février.—Ce numéro paraît au mois dernier. La raison du retard de cette livraison, c'est que le savant directeur a été sérieusement malade ; il a passé cinq mois à l'hôpital. Nous faisons des vœux pour son prompt et parfait rétablissement :—Feu Mgr Laflamme. C. E. DIONNE :—Nos araignées, — Premier Congrès international d'entomologie. H:— De Québec aux Bermudes.

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE. Mensuelle, illustrée. Abonnement : \$1.50. États-Unis, \$2. Directeur J. L. K. Laflamme, 4 casier postal, Québec.

Livraison de septembre.— LA DIRECTION.—L'Œuvre d'Edmond de Nevers, J. L. K.—LAFLAMME :—Canadiens-Français et Chevaliers de Colomb. Henri Bourassa, Directeur du "Devoir" :—Deux questions. PAUL SYLVESTRE :— Le mouvement forestier en Amérique. XXX Mémoire Acadien ? A. Jacques Ballieu :— Le Second Amour de M. le Professeurs Léon KEMMER :— Revue des faits et des oeuvres. Roman, — Bibliographie, — Mutualité. M. J. A LEFEBVRE :— Enquête. Comme on nous voit en France.

LA NOUVELLE FRANCE. — Revue des intérêts religieux et nationaux du Canada Français, Paraissant le 15 de chaque mois par livraison de 48 pages in-4, ne publie que des travaux originaux. Abonnement : \$1. Rédaction et administration, 2 rue Port-Dauphin, Québec.

Livraison de septembre.— R. P. E. GALTIER, S. S. S. —Le Congrès Eucharistique. L'abbé E. CHARTIER :—Nos indigences littéraires. (Suite et fin). R. P. Alexis, O. M. Cap. La conversion de Saint Ignace. L. A. PRUD'HOMME :—Les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest (*Deuxième article*). Jean-Pierre SAUVAGEAU :— Un parti catholique en pays protestant. (*Troisième article*). L'abbé S. RENAUD :— Au Nouveau-Mexique, (*Huitième article*) : Missions du Colorado. DON PAOLO-AGOSTO :— Pages Romaines : Le Vatican et l'Espagne. L. L.—Bibliographie américaine. LA DIRECTION :— *La Catholic Encyclopedia*, tome VIII. L. L. Bibliographie canadienne-française.

LA NOUVELLE-FRANCE.—Revue des intérêts religieux et nationaux du Canada Français, paraissant le 15 de chaque mois par livraison de 48 pages in-4, ne publie que des travaux originaux. Abonnement, \$1. Rédaction et administration, 2, rue Port-Dauphin, Québec.

Livraison d'août.—L'abbé E. CHARTIER :—Nos indigences littéraires

Devinettes

- 5 Mon premier cède facilement au toucher ; mon second sous vos doigts se change en tissu ; mon tout dans les airs, agité par le vent, bat de l'aile, et jamais ne s'envole.
- 6 Mon premier aux yeux brille ; mon second, au ciel est un ornement ; mon tout est un fruit délicieux.
- 7 Quels sont les mains qui n'ont ni chair ni os et dont on se sert pour écrire ?
- 8 A quel âge un enfant peut-il être admis à communier ?

res (Premier article):—Mgr. L. A. PAQUET:—Scolastique contre Modernisme. Jean Pierre SAUVAGEAU:—Un parti catholique en pays protestant. L. A. Prud'homme: Les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest- R. P. HUGOLIN, O. F. M.:—Echos héroï-comiques du naufrage des Anglais sur l'Îleaux Œufs, en 1711. L'abbé S. RENAUD:—Au Nouveau Mexique (septième article). Don Paolo Agosto:—Pages romaines. Nouveaux désastres en Italie. Le cinquantenaire de l'Osservatore Romano:— N. D. et L. L. Bibliographie canadienne.

MISSION DU FORT ALEXANDRE

(Pour aider le P. Valès, O. M. I., à rebâtir son église)

M. Georges St Amant	\$9.50
Mlle Eugénie St Onge	\$1.00

NECROLOGE



M. J. A. Chicoyne, St-Hyacinthe.
M. Octave Côté, Québec.
M. l'abbé J. O. Verret, curé de St. Sylvestre.
Mme Vve François Desfossés, Nicolet.
Mme V. Léandre Lepage, St. François.
Mme J. M. Vézina, St Denis.
L'hon. Hector Fabre, Paris.
M. Joseph Vermette, St-Norbert.
Mlle Florida Tremblay, Duluth.
Mlle Cordelia Longtin, Duluth.
R. P. Jean Baptiste, supérieur des Trappistes de Saint-Norbert.
Frère Joseph Nicolas, O. M. I., Athabaska.
Frère Auguste Welsch, O. M. I., Athabaska.
M. Niel J. Ross, Lamoureux.
M. Louis Ross, Wolf Creek.
Mme A. D. Lépine, Wawota.

Que par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix.

Nous disons deux messes, chaque semaine, pour nos abonnés. Ils peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

Nous disons chaque mois une messe de "requiem" pour nos abonnés décédés au cours du mois.

Nous offrons tous les jours avec nos Junioristes, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées et la 5e dizaine pour les abonnés décédés au cours du mois.

Saint-Boniface, Man., Imprimerie du MANITOBA